

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 14

OBJET :

Salle des fêtes
travaux d'amélioration
énergétique et d'accessibilité

Diagnostic amiante
Avenant n°1

Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 10/03/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 10/03/2023.

Le Maire,

Pierre METZGER.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 063-216300210-20230301-2023_010-DE

Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/010 du 1er mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le 1^{er} mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Monsieur David ESPECHE ;

Excusés : Mesdames Isabelle DE ARAUJO, Christelle REUGE, Messieurs Julien LACOUR, André FEUNTEUN ;

Procurations : de Isabelle DE ARAUJO à Monsieur Pierre METZGER, de Madame Christelle REUGE à Madame Ludivine FERNANDEZ, de Monsieur Julien LACOUR à Monsieur Stéphane KIHÉLI, de Monsieur André FEUNTEUN à Monsieur Yves CHAMBON ;

Secrétaire de séance : Madame Christine CHAUVANET.

Monsieur le Maire rappelle le marché relatif aux contrôles techniques, concernant les travaux d'amélioration énergétique et d'accessibilité à la salle des fêtes d'Authezat attribué à l'entreprise SOCOTEC.

Le marché attribué et l'ordre de service n°1/2022 s'établissaient de la sorte :

Prestation Contrôle Technique CT	Prestation coordination Sécurité Protection de la Santé SPS	Prestation accessibilité après travaux	Prestation de diagnostic amiante avant travaux
2 180 euros hors taxes	2 142 euros hors taxes	250 euros hors taxes	600 euros hors taxes

L'entreprise est intervenue sur site, en vue de la protection des travailleurs, le 16 septembre 2022 pour réaliser une mission de repérage amiante avant travaux dans la salle des fêtes. Cette mission (26 analyses réalisées) a fait l'objet d'un rapport en date du 22 septembre 2022. Suite à la modification du programme des travaux à réaliser dans la salle des fêtes (suppression de la zone «Scène»), de nouvelles analyses se sont avérées nécessaires. L'entreprise est intervenue sur site le 21 octobre 2022 pour 6 analyses complémentaires qui ont donné lieu à un rapport en date du 02 novembre 2022 et une facture de 360 euros hors taxes qui se décompose comme suit :

- forfait (déplacement / temps de visite / rapport) 150 euros hors taxes ;
- 6 analyses au même coût unitaire que le contrat de base, 35 euros hors taxes, soit 210 euros hors taxes pour 6 analyses ;
- soit un total de 360 euros hors taxes.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'accepter cet avenant, pour la régularisation de cette mission complémentaire à la salle des fêtes, comme suit :

	Prestation Contrôle Technique CT	Prestation coordination Sécurité Protection de la Santé SPS	Prestation accessibilité après travaux	Prestation de diagnostic amiante avant travaux
Montant initial HT	2 180 euros hors taxes	2 142 euros hors taxes	250 euros hors taxes	600 euros hors taxes
Travaux suppl. HT				360 euros hors taxes
Nouveau montant HT				960 euros hors taxes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- inscrit cette nouvelle dépense en investissement du budget 2023,
- autorise Monsieur le maire à signer l'avenant, ainsi que tous documents relatifs à cet avenant.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 063-216300210-20230301-2023_010-DE